

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2020

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 6 JUILLET 2020

- Page 5 : il est demandé de préciser que les étiquettes avec noms et prénoms sont collées sur les piluliers et non sur les sachets plastiques.
- Page 5 : il est demandé de préciser que le protocole actuel ne prévoit pas d'effectuer de déclarations d'événements indésirables en cas d'erreurs de médicaments.
- Le PV sera reformulé selon les remarques précédentes ; le protocole en cas d'erreurs de médicaments sera mis à jour.
- En l'absence d'autres remarques particulières, le procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

POINTS A SUIVRE DEPUIS LA DERNIERE REUNION

- **Démission de Mme V. DAVID – interrogation sur l'organisation de nouvelles élections des représentants des familles** : le règlement intérieur prévoyant au minimum un représentant des familles, de nouvelles élections ne sont pas indispensables.
- **Organisation avec les pharmacies de ville – état d'avancement du projet** : le projet n'a pas avancé du fait de l'épidémie de COVID 19 ; une réflexion sera, prochainement, menée en lien avec la cadre coordinatrice du secteur médico-social.
- **Remplacement de la TV du salon** : une demande a été faite dans le cadre de l'enveloppe budgétaire « Investir à l'hôpital » ; la commande est en attente de validation.
- **Ouverture des WC du RDC** : les WC ont été rouverts ; l'organisation de l'entretien devra être réétudiée.
- **Projet éco-pâturage** : les 13 brebis installées dans le parc fin septembre sont reparties chez l'éleveur pour l'hiver ; il est prévu d'organiser des animations, en lien avec leur retour, au printemps.
- **Nouveau véhicule de transport des résidents** : l'ancien véhicule a été remplacé, fin septembre, par un véhicule adapté au transport des PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

POINT FINANCIER

- Le tarif passe de 96,79 € à 119,31 € (forte augmentation en raison d'une baisse non justifiée appliquée l'année passée ; rattrapage par rapport au tarif de 2018).

POINT COVID

- Les visites des familles restent autorisées ; elles sont organisées dans des lieux dédiés pour limiter le risque de contamination.
- Il est rappelé l'importance de respecter et de faire respecter les gestes barrières.
- Les résidents sont autorisés à passer le week-end en famille, sous réserve de la validation par la Direction, et la réalisation d'un test antigénique avant le retour.
- Les mesures, actuellement en place, peuvent être amenées à changer en fonction de l'évolution de l'épidémie sur le territoire.
- Les dysfonctionnements de SPEAKYLINK (communication par visio.) ont été signalés au service informatique et sont en cours de traitement.
- Il est rappelé que les sorties à la journée ne sont pas possibles ; seules les sorties accompagnées d'un professionnel sont autorisées.
- La durée des visites familles est fixée à 1h avec possible dépassement si aucune autre visite n'est programmée en suivant.
- Les demandes de départs pour les fêtes de fin d'année seront étudiées selon l'allocution du Président de la République du 24/11/2020.
- L'ARS souhaite mettre en place des ambassadeurs en santé en tant que relais pour informer sur les conduites à tenir ; les représentants des familles pourront être sollicités en ce sens.
- Les professionnels mettent tout en œuvre pour appliquer les gestes barrières, y-compris pendant les temps de pauses et de transmissions.
- Une étude est en cours sur la mise en place d'un outil de prise de RDV (pour utilisation des familles).

VIE DE LA RESIDENCE

- Les activités ont été adaptées en lien avec les contraintes sanitaires : 1 seul séjour organisé en tout début d'année ; plusieurs pique-nique accompagnés d'activités sans risques (balades en roulotte, bateau, forêt) ; des goûters améliorés ; de nombreux ateliers en intérieur suite à l'arrêt des activités sportives ; 1 karaoké ; 1 intervenant pour la fête de la musique ; un repas burger-frites avec après-midi loto en remplacement du pique-nique de la résidence ; des promenades à pied autour de la résidence ; un repas amélioré grillades et moules-frites.
- Le repas de Noël sera organisé au sein de la résidence : livraison de repas chauds par un traiteur et intervention d'un magicien. Un protocole permettant de respecter le plus possible la distanciation physique sera mis en place.
- La Direction ne peut se prononcer, à ce jour, concernant l'organisation ou non d'un séjour à la montagne en janvier.
- Une partie du budget non utilisé pour les sorties a servi à investir dans différents équipements : tapis de marche, jeux, enceintes...

PAROLE DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

- **Ressenti des résidents face à la crise sanitaire** : les résidents vivent difficilement la situation, en particulier l'interdiction de sortir seuls.
- **Demande d'intervention de bénévoles pour augmenter le nombre d'animations** : cette organisation n'est pas possible actuellement.
- **Demande d'explications sur la banderole exposée devant la résidence** : les professionnels du secteur du handicap et du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) sont exclus des mesures du Plan SEGUR de la santé concernant la revalorisation salariale attribuée aux agents de la fonction publique hospitalière ; ils manifestent leur mécontentement ; la Direction du CHD Vendée les soutient.
- **Nettoyage de la vitrerie** : un prestataire extérieur intervient une fois par an.
- **Aménagement des douches** : la demande d'installation de parois de douche sera étudiée dans le cadre du plan travaux ; le projet de création de douches individuelles a été valorisé mais non budgété ; dans l'attente, une réflexion sur la création de douches supplémentaires pourra être menée.
- **Fuites d'eau dans le hall** : la verrière a été réparée et nettoyée courant novembre.
- **Demande de fermeture de l'abri fumeur pour protéger du vent et de la pluie** : les services techniques fermeront l'abri, sur 2 côtés, en fonction des vents dominants.
- **Demande d'installation d'un distributeur de boissons** : afin de ne pas créer d'iniquités entre les résidents (argent de poche), la demande n'est pas validée.
- **Demande de remise en peinture de certaines chambres** : une étude sera menée, en lien avec le cadre et les services techniques, sur les besoins et la faisabilité.
- **Demande de mise à disposition de croissants et de pains au chocolat le dimanche** : il est proposé d'intégrer le foyer de vie au projet MMMJ (Mieux Manger Moins Jeter) mis en place sur les EHPAD et l'USLD.
- **Demande de mise à disposition de plus de chaises avec accoudoirs dans la salle à manger** : ces équipements ont été commandés dans le cadre du recensement annuel des besoins.
- **Demande de mise à disposition d'un billard et / ou d'un flipper** : une demande de flipper a été faite dans le cadre de l'enveloppe budgétaire « Investir à l'hôpital » ; la commande est en attente de validation.
- **Demande de création d'1 ou 2 chambres pour les couples** : il conviendra d'étudier ce projet en fonction de la disposition des pièces existantes.
- **Demande d'installation d'un réfrigérateur dans les chambres** : cette demande n'est pas validée d'un point de vue hygiène et entretien. Il conviendra d'étudier la possibilité de mettre à disposition un réfrigérateur commun.

QUESTIONS DIVERSES

- **Organisation pour l'achat des cadeaux de Noël** : le délai pour effectuer les achats étant restreint par rapport au confinement, il est proposé de faire appel au renfort en élèves IDE pour permettre aux équipes de satisfaire toutes les demandes des résidents d'ici Noël.
- **Demande d'affectation d'un cadre à 100%** : il conviendra d'étudier les solutions possibles pour améliorer les conditions de travail du cadre.
- **Formations – demandes refusées ; propositions du plan de formation non adaptées** : le secteur médico-social a défini un axe de formation entre 3 et 5 ans.
- **Formation aux gestes de 1^{ers} secours refusée** : il est constaté un retard général de mise en œuvre de cette formation pour l'ensemble du personnel du CHD.
- **Délais de mise à disposition du wifi** : les bornes sont installées ; le service informatique attend l'intervention de SFR.
- **Familles - demande de mise à disposition d'un panneau sécurisé et d'une boîte à lettres** : l'achat du panneau a été demandé dans le cadre de l'enveloppe budgétaire « Investir à l'hôpital » ; la boîte à lettres est, quant à elle, déjà mise en place.
- **Vidéo-projecteur** : un appareil a été acheté ; il est mutualisé avec les EHPAD.
- **Macaron PMR – date de validité dépassée** : n'étant plus possible d'obtenir des macarons non nominatifs, il convient d'effectuer des demandes individuelles.

- **Communication** : le programme et les photos des animations seront transmises une fois par mois pour mise à jour du site internet ; le lien sera adressé aux familles par la secrétaire de direction.
- **Demande d'installation d'une bouilloire dans les chambres** : pour des raisons de sécurité incendie, cette demande ne peut être validée. Il conviendra d'étudier la possibilité d'aménager un espace dédié commun aux résidents.
- **Recherche d'espace pour la pratique du sport en intérieur** : il convient d'étudier la possibilité d'organiser les visites familles dans la salle polyvalente afin de libérer le salon des familles pour la pratique du sport.
- **Admissions** : un nouveau résident est admis à compter du 26/11/2020.
- **Tests antigéniques des professionnels** : des tests ont été réalisés, sur 2 jours, sur la base du volontariat. Le dispositif a été déployé sur l'ensemble des EHPAD du CHD. Sur le site de Luçon, tous les résultats se sont avérés négatifs.
- **Demande de mises à disposition de clés des locaux pour les remplaçants et les stagiaires** : la demande sera transmise aux services techniques.
- **Problématique de chauffage dans le hall** : la demande sera transmise aux services techniques.

PROGRAMMATION DES SEANCES DE 2021

- Les séances de 2021 sont programmées comme suit : le 16/02, le 8/06 et le 9/11, à 10h.

Le Directeur de site,
M. Erick BOURDON


